

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 Décembre 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE NEUF, le QUATORZE du mois de DECEMBRE à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 04 Décembre 2009.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membres ayant donné procuration : M. ZIMOCH à M. WATRIN  
M. SERREDSZUM à M. FOURNIER

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY et Mme D'AMATO.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

## **1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1.1 DB 2009-73 – Parc d’activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la S.A.R.L. «Securilor» - Compromis de vente.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DECIDE de céder la parcelle cadastrée BAN DE CLOUANGE - Section 4 n° 95/1 d’une superficie de 2 471 m<sup>2</sup> à la S.A.R.L. « SECURILOR », ayant son siège à ROSSELANGE – Rue de l’Avenir, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m<sup>2</sup>, hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l’estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 21 juillet 2009,
- ACCORDE un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € le m<sup>2</sup>, ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT le m<sup>2</sup>, compte tenu de l’engagement pris par la SARL « SECURILOR » de procéder à la création de 2 à 3 nouveaux emplois.
- DECIDE de formaliser ces engagements dans le cadre d’une convention sous seing privé,
- et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, l’acte de vente et la convention sous seing privé, à passer à cet effet avec la S.A.R.L. « SECURILOR », ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont il restera solidaire.

### **1.2 DB 2009-74 - Parc d’activités communautaire « Belle Fontaine ».- Implantation d’un commerce à l’enseigne « Espace Granit-Cuisines » - Autorisation de déposer une demande auprès de la Commission Départementale d’Aménagement Commercial de la Moselle.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité, DONNE pouvoir au Président pour accorder à la SARL « Espace Granit et Cuisines » l’autorisation de déposer une demande auprès de la Commission Départementale d’Aménagement Commercial de la Moselle en vue de la construction d’un immeuble à usage artisanal et commercial sur un terrain, appartenant actuellement à la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, situé sur le parc d’activités communautaire Belle-Fontaine à CLOUANGE.

## **2. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **2.1 DB 2009-75 - Opération Ravalement de façades – Modification du périmètre**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l’exposé du Président et après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- DONNE son accord à l’extension des périmètres d’éligibilités aux subventions « ravalement de façades » pour :
  - RONCOURT :
    - o La route de Montois du n°1 au 13

- o La rue de la Libération du n°1 au 16 (cette rue est déjà éligible jusqu'au n°12)
- o La rue de la Mine du n°1 au 20 (rue déjà éligible pour les n° 1-18-22-24)
- o L'impasse St Jacques

**-PIERREVILLERS :**

- o Les entrées Nord et Sud de la commune au niveau de la Route Nationale 52 vont faire l'objet d'un réaménagement. Le fait d'intégrer la route nationale dans le périmètre d'éligibilité pourrait donner encore plus d'impact à cette opération.

**2.2 DB 2009-76 - Opération Ravalement de façades - Versement de subventions**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » pour un montant total de 3061,70 €

**2.3 DB 2009-77 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 7 037,40 €.

**3. ENVIRONNEMENT**

**3.1 DB 2009-78 - Marché passé avec « HAGANIS » pour le tri des matériaux issus de la collecte sélective – Avenant**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer un Avenant N°2 au marché de traitement des déchets recyclables conclu avec HAGANIS, dans le cadre de la révision annuelle des prix.

**4. INFORMATION ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/11/2009
- Tableau de bord financier au 30/11/2009
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/11/2009
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/11/2009
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/11/2009
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 30/11/2009
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/11/2009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h05.

**Rombas, le 16 Décembre 2009**

**Affiché le 17.12.09**

**Le Président,**



**Lionel Fournier**